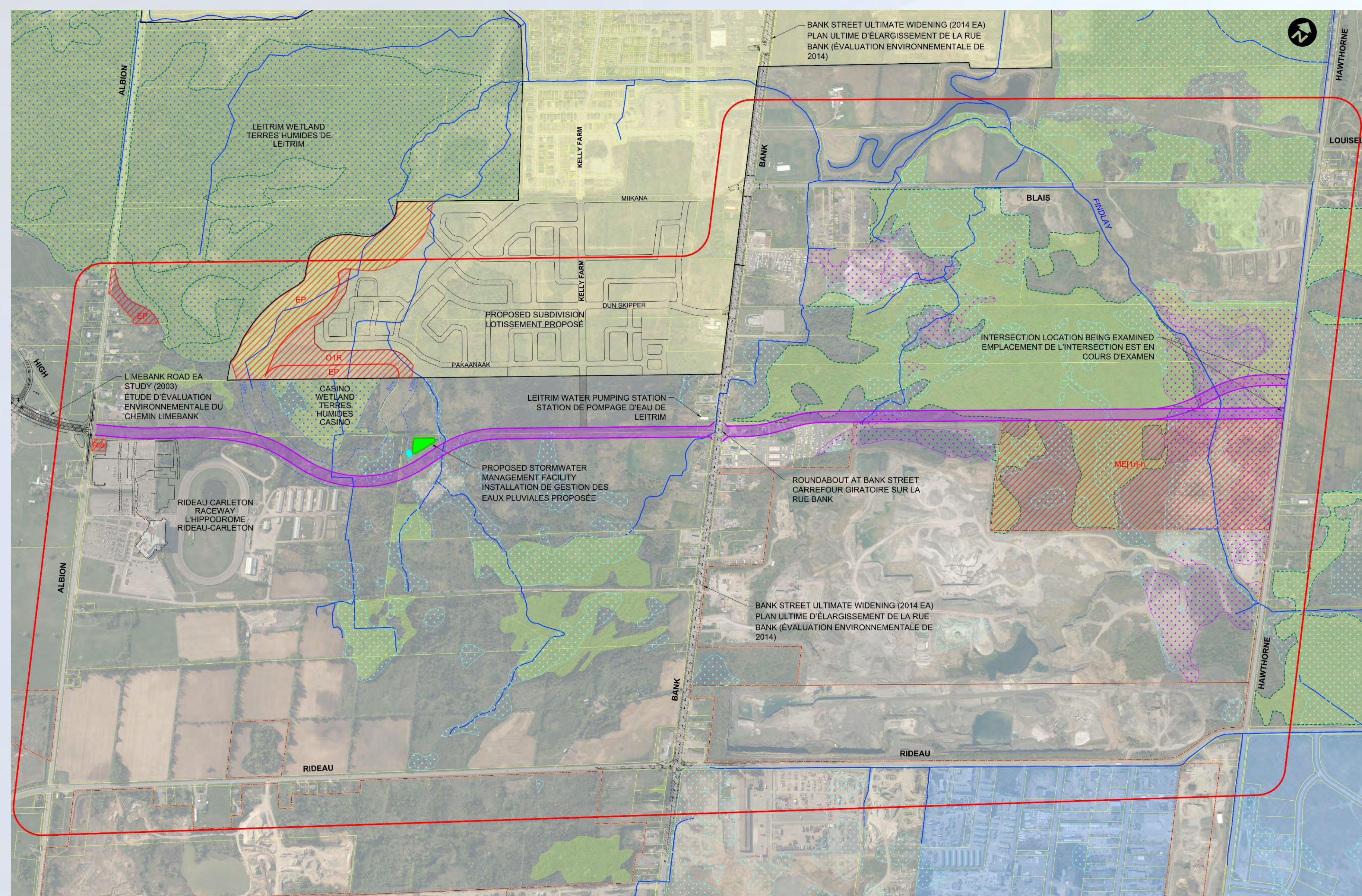


Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne)

Couloir recommandé

1. Plus apte à assurer une liaison est-ouest **efficace** et **continue** avec les quartiers de Riverside-Sud, de Leitrim et au-delà.
2. Plus apte à assurer la **résilience** du réseau d'artères, permettant ainsi aux chemins Blais et Rideau de continuer à jouer leurs rôles importants.
3. Plus apte à constituer une **rue complète** offrant des **options pour les déplacements** qui sont adaptées aux piétons, aux cyclistes, aux usagers du transport en commun et aux véhicules.
4. Plus apte à assurer une **liaison** pour tous les modes de transport vers la **station du train léger** Earl Armstrong/Bowesville et son parc-o-bus.
5. Plus apte à limiter les effets néfastes sur les caractéristiques du **système du patrimoine naturel**.
6. Plus apte à offrir une zone tampon entre les opérations d'extraction d'agrégats adjacentes et le système du patrimoine naturel.
7. Plus apte à **limiter le morcellement des propriétés** et à réduire les exigences liées aux propriétés.
8. Plus apte à assurer le maintien de superficies de terres suffisantes pour les **projets d'aménagement**.
9. Plus apte à favoriser l'échelonnement et l'ordonnancement des travaux, y compris durant la construction.



Legend / Légende

Study Area	Zone à l'étude	Urban Boundary	Limites du secteur urbain
Authorized Aggregate Site (MNR)	Sites d'extraction d'agrégats autorisés (MRNF)	Provincially Significant Wetlands (City Official Plan)	Terres humides d'importance provinciale (Plan officiel de la Ville d'Ottawa)
General Urban Area	Zone urbaine générale	Evaluated - Non Provincially Significant Wetland (MNR)	Terres humides évaluées qui n'ont pas une importance provinciale (MRNF)
Property Parcels	Parcelles de terrain	Unevaluated Wetlands (City 2017 & MNR)	Terres humides non évaluées (par la Ville [2017] et le MRNF)
Significant Woodlands 2011	Terres humides d'importance (2011)	Natural Heritage System	Patrimoine naturel
Watercourses	Cours d'eau	Selected Zoning	Zonage choisi

Caractéristiques de conception

Options en matière d'interconnectivité routière

Le tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong croisera les principales routes nord-sud, notamment : le chemin Albion, la promenade Kelly Farm, la rue Bank et le chemin Hawthorne. L'aménagement de voies d'accès privées pourrait également être envisagé. Parmi les options permettant d'assurer l'interconnectivité routière, mentionnons l'aménagement d'**intersections dotées de feux de circulation** ou de **carrefours giratoires**.

Intersection	Système de régulation de la circulation recommandé	Justification
Intersection du tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong avec le chemin Albion	Intersection dotée de feux de circulation	L'intersection du tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong avec le chemin Albion (telle que décrite dans l'étude d'évaluation environnementale approuvée du chemin Limebank de 2003) doit être dotée de feux de circulation. La taille de l'intersection est limitée par la présence d'un cimetière à l'angle sud-est de cet emplacement. Une empreinte compacte est préférable, car celle-ci permettra de réduire l'asymétrie de l'intersection et les besoins en terrains. De plus, la circulation aux intersections situées sur toute la longueur du chemin Albion est actuellement régulée par des feux de circulation.
Intersection du tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong avec la promenade Kelly Farm	Intersection dotée de feux de circulation	Le tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong traverse actuellement des terres désignées dans la zone rurale. Une intersection en T est actuellement recommandée pour le tracé à l'intersection de la promenade Kelly Farm afin de desservir la collectivité de Findlay Creek. Une quatrième branche pourrait s'ajouter à cette intersection pour desservir les terres rurales.
Intersection du tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong avec la rue Bank	Carrefour giratoire	La rue Bank est désignée route d'accès panoramique, et les études d'évaluation environnementales précédentes ont recommandé l'aménagement de carrefours giratoires aux intersections situées au nord et au sud du point de jonction avec le tracé. En outre, contrairement aux intersections dotées de feux de circulation, la conception des carrefours giratoires facilite le virage à gauche vers les terrains adjacents.
Intersection du tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong avec le chemin Hawthorne	Intersection dotée de feux de circulation	L'intersection avec le chemin Hawthorne correspond à la fin du tracé du prolongement du chemin Earl Armstrong, comme l'indique le Plan directeur des transports de 2013. La circulation aux intersections sur le chemin Hawthorne est actuellement régulée par des feux de circulation, au nord, et par des panneaux d'arrêt à l'intersection avec le chemin Rideau. Étant donné l'absence de terres rurales faisant l'objet d'une utilisation intensive sur la branche est de cette intersection, une intersection en T est recommandée pour l'instant.

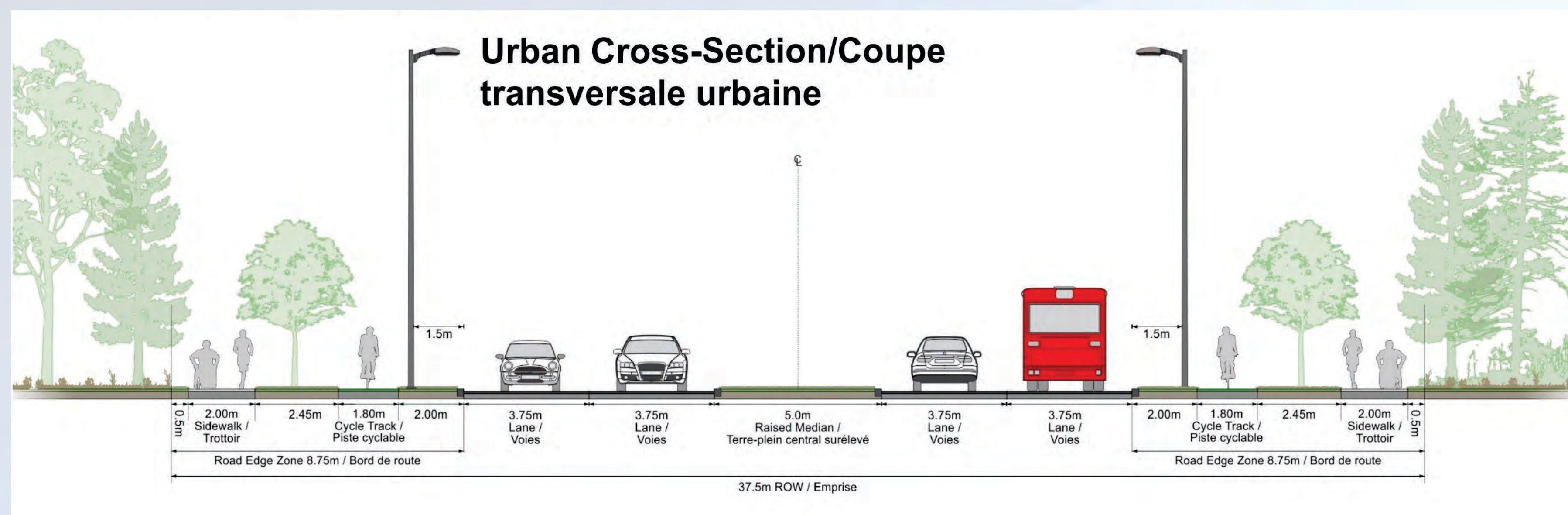
Caractéristiques de conception

Coupes transversales rurales et urbaines

La conception des bordures des routes urbaines est fonction des utilisations des sols, des bâtiments, de l'activité piétonnière et des espaces publics adjacents. En milieu rural, elle est davantage influencée par son intégration dans le tracé du réseau hydrographique, les paysages et les processus naturels. Les caractéristiques routières du prolongement du chemin Earl Armstrong pourront évoluer tout au long de son cycle de vie, à mesure que les collectivités prendront de l'expansion dans le secteur sud-est de la ville. Voici les deux principales options qui ont été évaluées pour les coupes transversales du tracé.

- 1. Coupe transversale urbaine :** comprend des voies de circulation en asphalte, des bordures préfabriquées et des puisards qui acheminent les eaux pluviales vers une installation de gestion des eaux pluviales qui est proposée dans le plan recommandé.
- 2. Coupe transversale rurale :** comprend des voies de circulation en asphalte, des accotements partiellement asphaltés avec bande rugueuse, un accotement arrondi en gravier, une pente douce végétalisée à l'avant, un canal de drainage végétalisé à fond plat et une pente végétalisée à l'arrière, avec gestion des eaux pluviales ayant principalement lieu à l'intérieur de l'emprise et exutoire dans les cours d'eau après traitement dans le couloir (au moyen de fossés ou de rigoles biologiques améliorées).

Du chemin Albion jusqu'à la rue Bank



De la rue Bank jusqu'au chemin Hawthorne

